

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	13

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt et un et le mardi 25 mai à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 17 mai 2021, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Maïka BOUAZZI (suppléante de Mme NOEL), Evelyne CARON (suppléante de Monsieur MAJEWICZ), Brigitte MARCQ, Messieurs Emmanuel AGIUS, Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Marc BOUTROY, Charles COUSIN, Bruno DEJONGHE, Pascal GAVOIS (pouvoir reçu de M. DEMILLY), Claude KIDAD, Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Yves SANDRAS.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. MIGNONET), Corinne NOEL (suppléée par Mme BOUAZZI) Messieurs Bruno DEMILLY (pouvoir donné à M. GAVOIS), Yves ENGRAND, Gerard GREMAT, Michel HAMY (suppléé par M. BEGUE), Jacques LOUCHEZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Olivier MAJEWICZ (suppléé par Mme CARON), Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Charles COUSIN

T2-05-2021 : MODERNISATION DU CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES PROPRES ET SECS DU SEVADEC – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE L'ADEME

Rapporteur : Monsieur Emmanuel AGIUS, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC va devoir, dans un futur proche et en raison du passage à l'extension des consignes de tri, répondre à de nouvelles obligations légales et réglementaires concernant le traitement des déchets d'emballages.

Le SEVADEC traite actuellement les déchets d'emballages propres et secs de ses 3 adhérents (Grand Calais Terres & Mers, Communauté de Communes de la Région d'Audruicq et Communauté de Communes Pays d'Opale) ainsi que ceux, via l'attribution de marchés publics, de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps et de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

Par ailleurs, et suite aux conclusions de l'étude territoriale menée sur l'adaptation des centres de tri situés sur le territoire du P.M.C.O. (Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale), la valorisation des emballages d'autres entités (Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Syndicat Mixte de Traitement de Tri basé à Beaurainville...) pourrait également être réalisée sur le centre de tri du SEVADEC.

Ce dernier, dans sa configuration actuelle, n'étant pas complètement adapté à l'arrivée de nouvelles catégories de déchets, notamment de certains plastiques, une modernisation semble nécessaire.

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20210525-T2-05-2021-DE
Date de télétransmission : 31/05/2021
Date de réception préfecture : 31/05/2021

Cette dernière est susceptible d'intégrer les opérations éligibles financées par l'ADEME, dans le cadre du Plan de Relance, puisqu'elle fait suite à une étude territoriale, condition nécessaire à l'obtention d'une telle participation.

L'ADEME prêtera une attention toute particulière à la garantie de la pérennité des tonnages entrants qui permettra un fonctionnement optimal du centre de tri, quelle que soit la nature « juridique » de l'origine des flux entrants (adhérents, conventions d'entente, marchés publics...).

Les investissements liés aux travaux à réaliser sur le centre de tri peuvent être aidés à hauteur de 20 % maximum des dépenses éligibles (hors taxes).

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 10 mai 2021, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter l'ADEME afin d'obtenir une aide financière concernant la modernisation du centre de tri,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la demande de financement ainsi que tous les actes y afférents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois
susdits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC
BP 20
62101 CATAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire
Le 31/05/2021
Certifié exact
L'ordonnateur.